des Princes &c. Fevrier 1721. Congrés de Cambrai se feroit au plutard vers le 15. Janvier, la Cour ayant donné des ordres pour v faire meubler les Apartemens où cette Assemblée doit se tenir. Les Ministres des Puissances Etrangeres qui se trouvoient à Paris, se disposoient vers le 20, à se rendre dans cette Ville: & Mrs. de Moiville & de St. Contest faisoient travailler à de magnifiques équipages, pour y paroître avec éclat. Ces deux derniers sont nommez pour s'y trouver de la part de S. M. T. C. en qualité de ses Plenipotentiaires.

VI. L'état suivant de ceux qui doivent administrer les Finances & les principales affaires du Royaume pendant l'année 1721.

a été rendu public.

Mr. Pelletier de la Houssaye Conseiller pendant d'Erat ordinaire, fera Controleur General des Quittances du Trésor Royal, apra l'Administration des Finances & de la Monove. Mr. d'Ormesson Mastre des Requétes & Commissaire General des Finances. aura l'Administration des Tailles, de la Capitation, des Bureaux & des états des Finances des Pais d'Election, du Clergé, des dépenses extraordinaires de la guerre, du pajo de munition, de l'Artillerie, des Parlemens, des Chambres des Comptes, des Cours des Aides, du Contrôle des rentes. de l'état des Finances de Bretagne, & des Generalite z de Dijon , Touloufe , Montpellier , & Metz, de même que des impositions sue les Provinces de Flandres, Franche Comté. & Allace, sur les Eaux & Forêts , & la dire-Rion des Poudres, des Ponts, Chemins &

Départe2 mens bour les Finances l'année 1721.